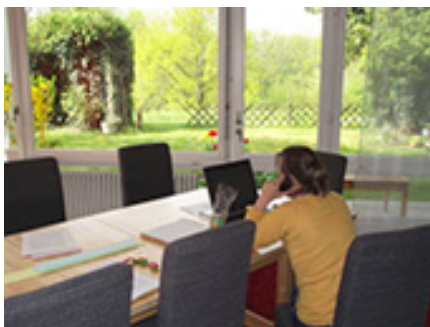


Entre violences subies et violences agies



Le Pertuis © FOJ

Accueillir des auteur·e·s et des victimes de violences domestiques dans un même foyer : c'est l'expérience menée depuis 18 mois à Genève. Avec quelle approche et quels objectifs ?

Par **Martine Miquel**, responsable pédagogique, et **Sybille Gallandat Crevoiserat**, directrice, Le Pertuis, Genève

Le Pertuis, « vieux » d'une histoire de trente-huit ans, vient de vivre un rebondissement dans sa mission : l'hébergement en urgence simultané de personnes présumées ou avérées auteures et de personnes victimes de violences domestiques. Le « pertuis » est aussi un nom commun qui signifie une langue de terre entre une presqu'île et le continent. A cette image, ce lieu accueille des hommes, des femmes, des enfants capturés par le cycle des violences interpersonnelles, cherchant un chemin vers une sortie de crise.

Les chiffres-clés de l'année 2013

- 256 personnes accueillies dont 86 mineurs
- 22 adultes ayant agi de la violence, dont 4 femmes
- 75 adultes ayant subi de la violence
- Taux d'occupation 111%

Les pointages 2014 au 15 juin

- 98 personnes accueillies dont 36 mineurs
- 13 adultes (hommes) ayant agi de la violence, avec une moyenne d'âge de 43 ans
- 49 personnes ayant subi de la violence dont un homme, moyenne d'âge de 35 ans.

Depuis la nouvelle mission du Centre, le nombre de demandes d'accueil est resté stable.

Pour être admis au Pertuis, la personne doit adresser sa requête elle-même dans un premier temps par téléphone puis un entretien d'admission est organisé souvent le jour-même. Un partenariat précieux existe sur Genève pour orienter celles et ceux qui pourraient bénéficier d'un hébergement en urgence : le centre LAVI (Loi sur l'aide aux victimes de violence), la police, l'Unité Mobile d'Urgence Sociale, l'Hospice général, le Service de Protection des mineurs, le Service de Probation et d'Insertion et bien d'autres.

La souffrance comme dénominateur commun

Cette première étape franchie, le Pertuis a alors pour mission de proposer à chacun un temps et un lieu privilégiés favorisant un espace de réflexion permettant de s'engager vers de nouvelles perspectives de vie.

Une question se pose d'emblée : quelle est la plus-value de la cohabitation entre adultes ayant agi de la violence et ceux qui ont subi cette violence ? Le postulat de base est la reconnaissance de la souffrance qui est le dénominateur commun chez toutes et tous. La personne est considérée dans son humanité et non uniquement par sa problématique. La vie semi-communautaire permet un espace de rencontres entre les adultes et leurs enfants, cette ouverture permettant d'expérimenter des relations hors du contexte émotionnel de la crise vécue dans l'intimité du cadre familial. Il existe un réel partage d'expériences de vie entre les résidents et chacun est libre de dire ou de taire son parcours personnel.

Cette proximité engendre bien souvent une prise de conscience de l'impact des violences, qu'elles soient subies ou agies, par la communication qui s'instaure durant le séjour.

L'accompagnement est conçu sur trois axes prioritaires. En premier lieu, chaque résident bénéficie d'un suivi socio-éducatif et d'un projet individualisé qui porte sur la sortie de crise, l'évaluation psycho-sociale, juridique et économique de la situation et du travail sur l'« après-Pertuis ». Chaque résident bénéficie également au minimum d'une séance d'information concernant la violence conjugale et familiale animée par Solidarité femmes. Finalement, si le résident souhaite bénéficier d'un suivi socio-thérapeutique, voire psychothérapeutique, le Pertuis le met en contact avec les institutions appropriées. Ce suivi peut débuter durant le séjour ou à son issue. Notons que le soutien à la parentalité est également un axe développé par l'équipe éducative.

Une prise de risque partagée

La mission du Pertuis a été modifiée en deux temps à la demande du Bureau des Violences Domestiques : le 1er janvier 2013, ouverture de 3 places pour les personnes ayant agi de la violence ; le 1er janvier 2014, ouverture de 10 places pour les personnes ayant subi de la violence ; ainsi 13 places au total réservées à ces deux publics. La mise en place de ce nouveau dispositif genevois repose sur une convention signée par tous les acteurs concernés : police, justice, associations, lieux d'hébergement. L'ensemble des partenaires évalue les risques et s'engage à orienter vers le Pertuis celles et ceux qui peuvent s'adapter à la vie communautaire. Une personne en décompensation psychique majeure sera adressée à un centre de soin, de même la police veillera à éviter les séjours pour des personnes ayant commis des actes particulièrement graves.

Une autre nouveauté réside dans la mise en fonction d'une ligne téléphonique 24h/24h toute l'année pour orienter les personnes recherchant un hébergement en urgence suite à des violences conjugales ou familiales. En lien avec le centre LAVI, les professionnels du Pertuis vont entendre les demandes, répondre aux éventuelles questions et rechercher une alternative au Pertuis si ce dernier est complet. Ce dispositif devrait permettre à terme, grâce à des statistiques étayées, d'évaluer les besoins du canton en nombre de lits nécessaires pour répondre aux demandes

des personnes auteures ou victimes.

L'après Pertuis est aussi varié que sa porte d'entrée : le Cœur des Grottes, le foyer de Solidarité femmes, Arabelle sont des destinations classiques pour les femmes. Une majorité d'entre elles retournent au domicile conjugal avec parfois une mesure d'éloignement pour le partenaire, certaines transitent par un hébergement communautaire. Les hommes regagnent le domicile conjugal, se rendent chez un ami, louent une chambre meublée ou une chambre d'hôtel.

Il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur l'expérience menée. Elle part du principe que, comme l'écrit Rosette Poletti : « On ne peut changer que ce que l'on reconnaît ». Le Pertuis offre justement un espace de reconnaissance, de la violence de l'autre et de sa propre violence, de la souffrance de l'autre et de sa propre souffrance. Ce temps de crise est synonyme de danger mais il offre aussi l'opportunité de reconnaître le cycle des violences et de s'engager pour en sortir.